



Attestation d'indépendance du CII pour l'hydrogène propre

I. COORDONNÉES ET IDENTIFICATION		
Nom de l'établissement de production d'hydrogène propre		Titre du rapport validé ou vérifié
Choisir l'activité: <input type="checkbox"/> Validation <input type="checkbox"/> Vérification		
ÉQUIPE DE VALIDATION OU DE VÉRIFICATION		
Firme admissible de validation ou de vérification	Nom	
	Adresse	
Team leader	Nom	Téléphone
	Titre	Courriel
	Spécialisation principal (le cas échéant)	
Membre d'équipe #1 (le cas échéant)	Nom	Téléphone
	Titre	Courriel
	Spécialisation principal (le cas échéant)	
Membre d'équipe #2 (le cas échéant)	Nom	Téléphone
	Titre	Courriel
	Spécialisation principal (le cas échéant)	
Membre d'équipe #3 (le cas échéant)	Nom	Téléphone
	Titre	Courriel
	Spécialisation principal (le cas échéant)	
Membre d'équipe #4 (le cas échéant)	Nom	Téléphone
	Titre	Courriel
	Spécialisation principal (le cas échéant)	
Membre d'équipe #5 (le cas échéant)	Nom	Téléphone
	Titre	Courriel
	Spécialisation principal (le cas échéant)	
Membre d'équipe #6 (le cas échéant)	Nom	Téléphone
	Titre	Courriel
	Spécialisation principal (le cas échéant)	
EXAMINATEURS DE LA VALIDATION OU DE LA VERIFICATION		
Firme admissible de validation ou de vérification (si différent)	Nom	
	Adresse	
Examineur(e) #1	Nom	Téléphone
	Titre	Courriel
	Spécialisation principal (le cas échéant)	
Examineur(e) #2 (le cas échéant)	Nom	Téléphone
	Titre	Courriel
	Spécialisation principal (le cas échéant)	
Examineur(e) #3 (le cas échéant)	Nom	Téléphone
	Titre	Courriel
	Spécialisation principal (le cas échéant)	
Examineur(e) #4 (le cas échéant)	Nom	Téléphone
	Titre	Courriel
	Spécialisation principal (le cas échéant)	



II. ATTESTATIONS

La firme admissible de validation, chaque membre de l'équipe de validation et de vérification et chaque examinateur de la validation, y compris les sous-traitants, sont indépendants du contribuable¹, conformément à la [partie 2.4.2](#) du guide intitulé « Crédit d'impôt à l'investissement pour l'hydrogène propre — Guide sur la validation et la vérification » et au paragraphe 127.48(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ni la firme admissible de validation, ni aucun membre de l'équipe de validation et de vérification ni aucun examinateur de la validation, y compris les sous-traitants, n'ont de lien de dépendance avec le contribuable, en vertu de la [partie 2.4.1](#) du guide intitulé « Crédit d'impôt à l'investissement pour l'hydrogène propre — Guide sur la validation et la vérification » et du paragraphe 127.48(1) de la LIR.

Aucune firme admissible de validation, aucun membre de l'équipe de validation ou de vérification ni aucun examinateur de la validation, y compris les sous-traitants, n'est un employé du contribuable, comme indiqué dans le guide intitulé « Crédit d'impôt à l'investissement pour l'hydrogène propre — Guide sur la validation et la vérification » et au paragraphe 127.48(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Pour vérification uniquement :

Aucun membre de l'équipe de vérification, y compris les sous-traitants, ni aucun examinateur de la vérification, n'a participé à la préparation ou à la validation du dossier d'information pour la validation du projet.

III. DÉCLARATIONS

Une menace à l'indépendance a été découverte : Oui Non

La menace à l'indépendance qui a été découverte sera gérée (le cas échéant) : Oui Non

Si « Oui », la firme admissible de vérification ou de validation doit informer le ministre des Ressources naturelles dans les cinq jours suivant le jour où elle découvre la ou les menaces à l'indépendance, en fournissant une description de la ou des menaces à l'indépendance et des mesures qui seront prises pour les gérer. Le ministre des Ressources naturelles peut être informé par l'intermédiaire de l'adresse électronique générique suivante : itc_cleanh2-cii_h2propre@nrcan-rncan.gc.ca. L'objet du courriel doit être le suivant : « Divulgence de la menace à l'indépendance du CII pour l'hydrogène propre — [titre du plan de projet pour l'hydrogène propre] ».

Si une menace à l'indépendance est découverte et qu'elle peut être gérée efficacement, au moment d'en informer le ministre des Ressources naturelles, veuillez décrire la nature de ladite menace, ainsi que les mesures qui seront prises pour atténuer ou éliminer le problème à la source.

Si une menace pour l'indépendance a été découverte, la personne à l'origine de celle-ci ne doit effectuer aucun travail de validation ou de vérification et la validation et la vérification ne doivent pas faire l'objet d'aucun examen, à moins que le ministre des Ressources naturelles ne décide que les mesures prises permettront de gérer efficacement la menace.

Enfin, le ministre des Ressources naturelles informe la personne tenue de présenter le rapport de sa décision dans les 20 jours suivant la date à laquelle il a été informé de la menace pour l'indépendance.

¹ L'indépendance peut être menacée en cas de risque d'intérêt personnel, d'autocontrôle, de représentation, de familiarité, d'intimidation ou d'implications économiques. Pour des détails et des conseils sur les menaces à l'indépendance, veuillez consulter la [partie 2.4](#) du guide intitulé « Crédit d'impôt à l'investissement pour l'hydrogène propre — Guide sur la validation et la vérification ».



IV. SIGNATURES			
ÉQUIPE DE VALIDATION OU DE VÉRIFICATION			
Chef d'équipe	Nom	Date (aaaa-mm-jj)	Signature
Membre d'équipe #1 (le cas échéant)	Nom	Date (aaaa-mm-jj)	Signature
Membre d'équipe #2 (le cas échéant)	Nom	Date (aaaa-mm-jj)	Signature
Membre d'équipe #3 (le cas échéant)	Nom	Date (aaaa-mm-jj)	Signature
Membre d'équipe #4 (le cas échéant)	Nom	Date (aaaa-mm-jj)	Signature
Membre d'équipe #5 (le cas échéant)	Nom	Date (aaaa-mm-jj)	Signature
Membre d'équipe #6 (le cas échéant)	Nom	Date (aaaa-mm-jj)	Signature
EXAMINATEURS DE LA VALIDATION OU DE LA VÉRIFICATION			
Examineur(e) #1	Nom	Date (aaaa-mm-jj)	Signature
Examineur(e) #2 (le cas échéant)	Nom	Date (aaaa-mm-jj)	Signature
Examineur(e) #3 (le cas échéant)	Nom	Date (aaaa-mm-jj)	Signature
Examineur(e) #4 (le cas échéant)	Nom	Date (aaaa-mm-jj)	Signature